

Paris, le 6 septembre 2006

Vivendi : UMG va acquérir les activités d'édition musicale de BMG

Vivendi et Universal Music Group (UMG), filiale à 100 % de Vivendi, ont signé un accord ferme avec Bertelsmann pour l'acquisition de BMG Music Publishing, l'activité d'édition musicale de Bertelsmann. Le montant total de cette acquisition s'élève à 1,63 milliard d'euros, en valeur d'entreprise.

Cette opération a été approuvée par le Directoire et le Conseil de Surveillance de Vivendi. Elle sera soumise à l'approbation des autorités de concurrence des pays concernés.

Sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, l'activité d'édition musicale de BMG Music Publishing sera intégrée à UMG. UMG deviendra alors leader mondial de l'édition musicale.

BMG Music Publishing est l'un des principaux éditeurs mondiaux de musique. Son catalogue comprend des droits d'édition sur plus d'un million de titres. Parmi ces titres figurent ceux de superstars de la musique tels que Coldplay, Justin Timberlake, Maroon 5, Christina Aguilera, R Kelly and Juan Gabriel. L'important catalogue de BMG Music Publishing inclut aussi l'ensemble des compositions de The Scorpions, Barry Manilow et Gilbert Bécaud jusqu'aux œuvres de musique classique avec des compositeurs tels que Puccini et Ravel.

Se félicitant de cette opération, Jean-Bernard Lévy, Président du Directoire de Vivendi a déclaré : *«L'acquisition de BMG Music Publishing est une opportunité unique de développer notre activité d'édition musicale et d'accroître la valeur d'UMG, au moment où le marché de la musique se redresse, porté par les innovations technologiques et les ventes de téléchargement.*

C'est en développant et en renforçant nos métiers de façon rigoureuse et ciblée, comme nous l'avons déjà fait pour nos activités de télévision, de jeux vidéo et de télécommunications, que nous créons de la valeur pour les actionnaires de Vivendi».

Doug Morris, Président-Directeur général d'Universal Music Group et membre du Directoire de Vivendi, a également déclaré : *«Cette acquisition historique va nous permettre de diversifier et de développer notre portefeuille d'édition musicale notamment dans des domaines clés tels que la musique d'ambiance et la musique classique et sacrée. Avec cette opération, UMG sera non seulement en meilleure position pour pleinement capitaliser sur les nouvelles et intéressantes opportunités qui s'ouvrent au marché de la musique, mais aussi nous pourrons mieux servir nos artistes, nos compositeurs et nos partenaires».*

Avertissement Important

Vivendi est une société cotée à Euronext Paris SA et la présente présentation contient des déclarations prospectives au sens des dispositions du US Private Sector Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations ne sont pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment le risque que Vivendi n'obtienne pas les autorisations nécessaires à la finalisation de l'opération, de même que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission et de l'Autorité des Marchés Financiers. Il est fortement conseillé aux investisseurs et aux détenteurs de valeurs mobilières de prendre connaissance de ces documents, disponibles sur les sites de la U.S. Securities and Exchange Commission (www.sec.gov) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Ils peuvent également obtenir gratuitement copie des documents auprès de Vivendi. Cette présentation contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.